

A LA CROISEE DE NOS CHEMINS

Samedi 9 et dimanche 10 septembre 2017.

LA COMMUNAUTE CHRETIENNE DES CINQ PAROISSES DE « LES BONS VILLERS »
ACCUEILLE, SUSCITE LA RENCONTRE, PARTAGE ET APPROFONDIT SA FOI,
SE MET AU SERVICE DES AUTRES ET DIFFUSE LES INFORMATIONS.

Cet hebdomadaire est distribué avec la feuille liturgique dominicale

Il peut être envoyé à tous ceux qui en font la demande

Plus d'informations sur notre site www.doyennedegosselies.be.cx ou eap.decalogics.be

PRÊTRE RESPONSABLE Abbé Jean-Bernard BRONCHART, ☎ 0484 147 882 ou 071 85 1008
TEMPS D'ACCUEIL Les 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois, de 16 à 17 h, à l'église de Frasnes.
TEMPS D'ADORATION Le 2^{ème} dimanche du mois, de 16h30 à 17h30 à l'église de Wayaux
DEMANDE DE MESSE(S) Thérésina Helguers (☎ 071 85 1905), Léon Paternotte (☎ 071 84 6189)
INSCRIPTION AU BAPTÊME DES ENFANTS Charles Henrard (☎ 071 84 5061) Françoise d'Exelle (✉ dexelle@outlook.com)

« S'il t'écoute, tu as gagné ton frère » (Mt 18, 15).

1 ^{ère} lecture (Ez 33, 7-9)	Évangile (Mt 18, 15-20)
[...] Lorsque tu entendras une parole de ma bouche, tu les avertiras de ma part.	Si ton frère a commis un péché contre toi, va lui faire des reproches seul à seul
	S'il t'écoute, tu as gagné ton frère.
[...] si tu ne lui dis pas d'abandonner sa conduite mauvaise, lui, le méchant, mourra de son péché, mais à toi, je demanderai compte de son sang.	
Au contraire, si tu avertis le méchant d'abandonner sa conduite, et qu'il ne s'en détourne pas, lui mourra de son péché, mais toi, tu auras sauvé ta vie	S'il ne t'écoute pas, prends en plus avec toi une ou deux personnes [...] S'il refuse de les écouter, dis-le à l'assemblée de l'Église ; s'il refuse encore d'écouter l'Église, considère-le comme un païen et un publicain

Il est difficile de ne pas voir quelques similitudes entre la première lecture (Ez 33, 7-9) et l'Évangile (Mt 18, 15-20) de ce dimanche. Dans les deux cas, il est question de responsabilité face au péché d'autrui : le Juif et le Chrétien ont le devoir d'avertir leurs frères qui sont dans l'erreur. Cette responsabilité a néanmoins une limite : la liberté de l'autre (avec les nuances reprises plus loin). En même temps, les deux textes se distinguent par leur structure, qui traduit assez bien la différence entre les conceptions du mal dans le premier et le nouveau testament.

Ce qui saute d'abord aux yeux, c'est l'approche positive de l'Évangile : le premier cas considéré par Jésus est celui où le « fautif » écoute celui qui vient le trouver. Tout programmeur soucieux de l'efficacité de son code sait qu'il a intérêt à tester en premier lieu la condition qui a le plus de chance d'être réalisée, afin d'éviter des tests inutiles. Partant de cette logique, on voit tout le bien que Jésus pense de l'homme et de sa capacité d'écouter pour s'améliorer. Cette éventualité n'est même pas reprise par Ezéchiel ; non parce qu'il doute de sa capacité de conversion, mais en raison de l'antique conception juive de la liberté : l'homme est entièrement libre de faire ce qu'il veut, y compris de s'opposer à la volonté divine ; en

revanche (c'est le cas de le dire), Dieu peut se venger... Le « méchant » est méchant parce qu'il a librement (et souvent irrémédiablement) choisi l'option du mal. Dès lors, l'action du « bon » vise avant tout à se sauver lui-même, mais n'en est pas moins indispensable. Jean-Baptiste puis Jésus viennent atténuer cette vision : en appelant à la conversion, en allant vers des pécheurs notoires, ils proclament que le mal, quel qu'il soit, n'est jamais un choix définitif. Dans la pensée grecque, et en particulier celle d'Aristote et de Platon, le mal est plus la conséquence de l'ignorance que d'un choix conscient. On pourrait presque dire que le méchant est un bon qui s'ignore. Si Jésus et trois des quatre évangélistes (dont Matthieu) sont juifs, ceux qui nous ont transmis les Évangiles sont fortement imprégnés de culture grecque.

La deuxième différence, c'est l'insistance et la progression des moyens de conversion. Chez Ezéchiel, le premier avertissement est aussi le dernier ; si le texte ne le dit pas explicitement, il n'y a pas non plus d'obligation de multiplier les avertissements. C'est tout le contraire chez Matthieu, avec en plus un départ en toute discrétion : on est loin du lynchage médiatique que l'on connaît aujourd'hui, souvent au mépris de nos règles fondamentales, car si, aux yeux de la Justice, nous sommes (théoriquement) présumés innocents, sur la place publique, nous sommes le plus souvent présumés coupables.

La troisième différence, c'est la sanction du « méchant » : le « Dieu vengeur » le fait mourir ; l'Église se contente de l'exclure, tout en laissant la porte ouverte, car les païens et les publicains qui veulent sincèrement (re)venir sont les bienvenus dans le Royaume. (Certains diront que l'Église-institution a, elle aussi, conduit des gens au bûcher, mais c'était en raison du rôle politique que certains lui ont fait jouer ; ce n'est évidemment pas de cette Église-là, mais de la grande famille de ses disciples dont Jésus parle ici.)

Oser dire en vérité ce qui va mal, mais sans juger, ni détruire, ni exclure (ni s'exclure soi-même), voilà bien un défi pour les Chrétiens d'aujourd'hui. Un défi et une responsabilité, si nous ne voulons pas avoir à rendre compte du sang versé à cause de notre silence...

Jean-Luc Detrez



CELEBRATIONS ET INTENTIONS DE MESSES AUX BONS-VILLERS

Date	Lieu	Heure	Intentions
Samedi 9 septembre	Wayaux	18h00	Célébration eucharistique
Dimanche 10 sept.	Villers-Perwin	9h30	Messe pour les jubilaires - Pas de messe à Mellet
Samedi 16 septembre	Gosselies (St Joseph)	18h00	Fête des 20 ans d'ordination de l'abbé Serge (voir agenda)
Dimanche 17 sept. (*)	Frasnes-lez-Gosselies	9h30	Messe en remerciement pour une guérison Messe pour les défunts de la famille Herremans-Loriaux
	Mellet	10h45	Messe pour Jules George et Emma Lorette
Dimanche 24 sept.	Mellet	9h30	Messe pour les jubilaires - Pas de messe à 10h45
Samedi 30 septembre	Villers-Perwin	18h00	Célébration eucharistique
Dimanche 1 ^{er} octobre	Rèves	9h30	Fête de Saint Remi (programme détaillé dans la rubrique « Agenda ») Messe pour Chantal. Messe pour Alex Lebrun. Messe pour Omer VANHOLLEBEKE
	Mellet	10h45	Célébration eucharistique
Lundi 2 octobre	Wayaux	18h45	« Prière pyjama », à l'intention des tout-petits et leur famille
Samedi 7 octobre	Wayaux	18h00	Messe pour Jean-Pol, Michel et Didier Matthys
Dimanche 8 octobre	Mellet	10h45	Célébration eucharistique
	Gosselies (St Jean-B)	15h00	Messe d'installation du nouveau Doyen (voir agenda)
Samedi 14 octobre	Villers-Perwin	18h00	Célébration eucharistique
Dimanche 15 octobre	Frasnes-lez-Gosselies	9h30	Célébration eucharistique
	Mellet	10h45	Célébration eucharistique

(*) A noter pour les amateurs : messe en Wallon le 17/9 à 10h30 à la Basilique de Charleroi

AGENDA

AU REVOIR et MERCI à l'abbé Ignace Leman (3 septembre 2017)

Quelques photos de cet événement sont disponibles sur <http://eap.decalogics.be/echos.htm>
(Profitez-en pour voir la page sur les funérailles de l'abbé Huet, qui n'avait pas encore été mise en ligne).
Il n'est pas trop tard pour marquer votre sympathie à l'abbé Ignace en aidant les enfants d'Akamasoa, par un virement au compte BE86 6528 4921 2450 de l'Asbl SPPA (Soutien au Père Pedro et Akamasoa).

20 ans d'ordination de l'abbé Serge

A cette occasion, tout le doyenné se réunira pour une messe d'action de grâces à l'église **Saint-Joseph** (quartier des Marlares, à Gosselies), le **samedi 16 septembre à 18 heures**.

La messe sera suivie du verre de l'amitié et d'un souper-barbecue à GPH (inscription sur feuillet séparé).
Si vous n'êtes pas encore inscrits au souper-barbecue, vous pouvez contacter Sr Bernadette Moncousin (☎ 071/35 00 11 ou ✉ moncousin.bernadette@skynet.be)

Fête de St Remi à Rèves

Samedi 30 septembre dès 18h30 : BBQ convivial à la ferme Joli Jean

Réservation ✉ vhb.noelle@gmail.com ou ☎ 071/84 46 65

Dimanche 1^{er} octobre à 9h30 : Messe solennelle dans le hangar de la ferme Joli Jean

Rendez-vous à la chapelle St Remi - La messe sera suivie du verre de l'amitié

Accueil et installation du nouveau Doyen

Dimanche 8 octobre à 15 heures, en l'église saint Jean-Baptiste (Gosselies), nous accueillerons officiellement notre nouveau Doyen, l'abbé Emery Kenda, au cours d'une messe présidée par l'abbé Luc Lysy, Doyen principal de Charleroi. Après la célébration, le verre de l'amitié sera offert.

BAPTEMES

- **Rosie PAYEN** et **Juliette PHILIPPOT**, dimanche 10 septembre à 12h15 (Rèves)
- **Sofia DEHON**, **Romain CHARLES** et **Mélanie IMBRECHTS**, dimanche 17 septembre à 12h15 (Mellet)
- **Dohyna, Loryano** et **Lizyo BRISMEZ**, dimanche 24 septembre à 12h15 (Rèves)
- **Noémi SEPTEMBER**, dimanche 1^{er} octobre à 12h15 (Notre-Dame du Roux)
- **Edwina CAUCHIE-BRICE**, dimanche 8 octobre à 12h15 (Wayaux)
- **Julie GERARD** et **Elinore COOREMANS**, dimanche 15 octobre à 12h15 (Frasnes-lez-Gosselies)

MARIAGES

- **Daniel LAGNEAUX** et **Patricia JUVYNS**, samedi 23 septembre à 12h (Villers-Perwin)
- **Charles-Olivier DESMARESCAUX** et **Virginie DUBOIS**, samedi 23 septembre à 11h (Rèves).
- **Pierre MINET** et **Amélie DECOCK**, samedi 30 septembre (Villers-Perwin)

PRIONS POUR NOS DEFUNTS

- M^{me} **Geneviève GOSSIAUX**, veuve de M. Michel SIBILLE (Funérailles à Mellet, mercredi 13 septembre à 11h30)
- M^{me} **Éliane DE MEULEMEESTER** (Funérailles à Rèves, mardi 29 août)